

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 30 août 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Richard RUSCH

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 septembre 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/43

Objet : Acquisition de parcelles

Vu le Plan Local d'Urbanisme adopté par une délibération du conseil municipal en date du 3 avril 2009 ;

Vu la délibération du 9 août 2010 relative à l'authentification et la signature des actes administratifs relatifs à des droits réels ;

Considérant que la commune s'est vu proposer d'acquérir la parcelle 114 section et qu'elle est propriétaire de la parcelle joutant celle-ci ;

Considérant que la commune a la possibilité d'acquérir une parcelle se trouvant sur l'emplacement réservé B2 en zone UB3 du Plan Local d'Urbanisme ;

Considérant que les travaux d'aménagement de l'entrée sur du village ont entraîné l'arrachage d'arbres, qu'il est donné la possibilité à la commune d'acquérir une parcelle en bordure de route afin de replanter des arbres ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE d'acquérir en la forme prévue par la délibération du 9 août 2010 susmentionnée les parcelles suivantes :

- Parcelle n° 6/65 section 17 (numéro provisoire), d'une contenance de soixante-deux centiares (62 ca) appartenant à Madame Jeanne STUBER née NORTH, domiciliée au

- 13, rue de l'Eglise 67 370 WINTZENHEIM-KOCHERSBERG, pour un montant de $0,62 \times 800 = 496 \text{ €}$;
- Parcelle n° 4/65 section 17 (numéro provisoire), d'une contenance de vingt-six centiares (26 ca) appartenant à Madame Jeanne STUBER née NORTH, domiciliée au 13, rue de l'Eglise 67 370 WINTZENHEIM-KOCHERSBERG, pour un montant de $0,26 \times 800 = 208 \text{ €}$;

 - Parcelle 114 section 4, d'une contenance de trois ares et dix-neuf centiares (3,19 a) appartenant à Madame Marie-Louise BAUMERT, domiciliée au 13, rue Schreiber, 67 450 MUNDOLSHEIM ; Madame Marguerite WURTZ veuve de Monsieur Robert BAUMERT, domiciliée à l'Etablissement des Quatre Vents, 12 rue Berlioz, 67 550 VENDENHEIM ; Madame Liliane, Marguerite BAUMERT, épouse de Monsieur Jean, Alain DUB et Monsieur Jean, Alain DUB, époux de Madame Liliane, Marguerite BAUMERT, domiciliés 4, rue de Rangen, 67310 ZEHNACKER pour un montant de $3,19 \times 100 = 319 \text{ €}$;

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 septembre 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 10 septembre 2012.

Le Maire
Alain NORTH